

Vous souhaitez joindre notre expert



Accessibilité des publics à besoins spécifiques

Fred

06 76 85 97 97

fred.roussel@3saconseil.com

Notre métier : transformer vos contraintes en opportunités

Évitez les incidents et améliorez l'expérience du public

Anticipez les situations à risque et évitez les pertes d'exploitation

Sortez du labyrinthe réglementaire et gagnez du temps pour votre vrai métier

Améliorez votre image de marque et trouvez de nouveaux clients



WWW.3SACONSEIL.COM

contact@3saconseil.com

REJOIGNEZ-NOUS SUR  

ACCUEILLIR UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP



**Le spécialiste du spectacle, du loisir,
de la culture et du tourisme**

QUI EST CONCERNÉ ?

La formation est obligatoire dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) dont la capacité est supérieure à 200 personnes (art. L4142-3-1 du code du travail)

FORMER PARCE QUE C'EST OBLIGATOIRE ?

Former ses salariés à l'accueil des personnes en situation de handicap, c'est obligatoire. Mais c'est surtout la possibilité d'améliorer la qualité des prestations délivrées à vos clients, en situation de handicap ou pas.

C'est donc un excellent moyen de développer l'image de marque de votre entreprise et de fidéliser votre public ou votre clientèle.



Une personne handicapée est juste « différente »



Restez naturel

Considérez cette personne comme toute autre

Ecoutez-la et reformulez son besoin

Adaptez votre communication non-verbale

Prenez votre temps et laissez lui du temps

N'imposez pas votre aide

Vos conseils permettent aussi d'assurer sa sécurité

Répondre à l'accompagnateur, sauf si on vous y invite

Se mettre à la place de la personne

Se prendre pour un médecin

Mettre en doute des documents officiels

Hiérarchiser les handicaps entre eux

Parler fort à un non-voyant

Réduire le handicap aux fauteuils roulants

Types de handicap	Principales difficultés pour la personne	Comment réagir ou aider
Moteur 	Déplacements, obstacles (marches, escaliers, pentes), largeurs de couloir / portes, station debout prolongée, attraper des objets	Vérifiez les espaces de circulation, mettez des sièges à disposition, informez pour que la personne puisse solliciter de l'aide si besoin
Auditif 	Communication orale, accès aux informations sonores (dont alarmes), manque d'informations écrites	Vérifiez que la personne vous regarde pour parler, parlez en face (sans exagérer l'articulation) avec des phrases courtes et simples, proposez de quoi écrire
Visuel 	Repérage de lieux, déplacements, obstacles, écriture et lecture	Présentez-vous, dites ce que vous faites, prévenez si vous vous éloignez, décrivez l'environnement, guidez sa main sur le dos de la chaise, proposez de lire les documents (ex. menu)
Déficiences mentales 	Communication, déchiffrage et mémorisation des informations, difficultés de lecture, écriture et calcul, repérage dans le temps / espace, utilisation des appareils	Parlez normalement avec des phrases simples (n'infantilisez pas et vouvoyez la personne), laissez du temps, reformulez, proposez d'aider dans les achats
Déficience psychique 	Stress important, réactions inadaptées au contexte, comportements incontrôlés, communication	Dialoguez dans le calme et sans appuyer les regards, soyez précis et répétez si besoin, en cas de tension : ne contredisez pas, pas de reproches et rassurez la personne



Les animaux d'assistance sont admis en tout lieu. Leur refuser l'accès peut être puni d'une amende de 450 € à 2 250 €



Une personne sur cinq est handicapée mais 80% des handicaps ne sont pas visibles. Par exemple, 4% des personnes handicapées se déplacent en fauteuil roulant